

31.—Exportations de houille produite au Canada, 1903-1924.

Exercice.	Quantité.	Valeur.	Exercice.	Quantité.	Valeur.
1903.....	1,797,951	5,542,434	1914.....	1,498,820	3,703,765
1904.....	1,646,505	4,346,660	1915.....	1,512,487	4,466,258
1905.....	1,615,322	3,930,802	1916.....	1,971,124	6,032,764
1906.....	1,820,411	4,643,198	1917.....	1,899,185	6,817,035
1907 (9 mois).....	1,285,346	3,346,402	1918.....	1,902,010	8,684,038
1908.....	1,877,258	4,810,284	1919.....	1,826,639	10,169,722
1909.....	1,613,892	4,505,221	1920.....	2,120,138	13,183,666
1910.....	1,826,339	5,013,221	1921.....	2,277,202	16,501,478
1911.....	2,315,171	6,014,095	1922.....	1,953,053	13,182,440
1912.....	1,494,756	4,338,128	1923.....	2,089,438	12,956,615
1913.....	2,055,993	5,555,099	1924.....	1,217,835	7,842,259

En raison de la crise qui sévit au cours des dernières années de la guerre, aggravée par la réduction de la production aux Etats-Unis, le gouvernement canadien nomma à la date du 12 juillet 1917, C. A. Magrath contrôleur du charbon pour le Canada, avec mission, d'abord, de stimuler les arrivages de charbon au pays, et plus tard, ses attributions ayant été étendues, d'exercer son contrôle sur les cours et sur l'extraction dans les mines canadiennes. Les pouvoirs de M. Magrath prirent fin en mars 1919, mais dans l'été de 1922 on jugea nécessaire de rétablir un organisme spécial en vue d'une disette de houille qui commençait à se faire sentir. La Commission du charbon, présidée par Charles Camsell, sous-ministre du Département des Mines, fut instituée le 25 novembre 1922, dans le but de procéder à une étude systématique de la situation du Canada et de suggérer les mesures à prendre. Un résumé des ressources houillères du Canada connues jusqu'alors a été donné dans l'Annuaire du Canada de 1922-23, pages 403-406; on ne répète ici que le tableau qui suit:

32.—Ressources des houillères canadiennes, par provinces et sortes.¹

(tonnes métriques de 2,204 livres.)

Provinces ou régions.	Veines d'un pied et plus, à une profondeur de 4,000 pieds.				Veines de deux pieds et plus, de 4,000 à 6,000 pieds de profondeur.			
	Réserve certaine.			Réserve probable.		Réserve probable.		
	Calcul basé sur l'épaisseur et l'étendue constatées.			Estimation approximative.		Estimation approximative.		
	Superficie en milles carrés.	Sortes. ³	Milliers de tonnes.	Superficie en milles carrés.	Milliers de tonnes.	Superficie en milles carrés.	Milliers de tonnes.	
Nouvelle-Ecosse.....	174	B	2,188,151	204	4,911,817	73	2,639,000	
Nouveau-Brunswick.....	-	B	-	121	151,000	-	-	
Ontario.....	-	L	-	10	25,000	-	-	
Manitoba.....	-	L	-	48	160,000	-	-	
Saskatchewan.....	306	L	2,412,000	13,100	57,400,000	-	-	
Alberta.....	25,300	L	382,500,000	56,375	491,271,000	203	12,700,000	
		B	3,223,800		182,183,600			
Colombie Britannique.....	439	A & B	669,000	6,196	100,000	11	2,160,000	
		A & B	23,771,242		44,907,700			
Yukon.....	-	L	60,000	2,840	5,136,000	-	-	
		A & B	-		250,000			
Territoires du N.-Ouest.....	-	L	-	300	4,690,000	-	-	
Îles Arctiques.....	-	L	-		4,800,000			
		B	-	6,000	6,000,000	-	-	
Totaux.....	26,219	-	414,804,193²	85,194	801,986,117	287	17,499,000	

¹ Voir "Houille, coke et sous-produits," publié par le Bureau Impérial des Ressources Minières.² La houille de toute sortes, extraite des mines de l'Alberta jusqu'en 1911, s'élevant à 20,000,000 tonnes, a été déduite.³ A=Anthracite, B=Bitumineuse, L=Lignite.